

---

# Portrait emploi formation de la filière Forêt-Bois en Auvergne-Rhône-Alpes

---

*Avril 2020*



## SOMMAIRE

<b>Chiffres clés de la filière Forêt-Bois .....</b>	<b>3</b>
<b>Le périmètre de la filière Forêt-Bois .....</b>	<b>5</b>
<b>Les établissements en Auvergne-Rhône-Alpes .....</b>	<b>6</b>
<b>Les emplois salariés en Auvergne-Rhône-Alpes .....</b>	<b>11</b>
<i>Une répartition par département contrastée et des spécificités départementales .....</i>	<i>12</i>
<b>Caractéristiques des emplois de la filière en Auvergne-Rhône-Alpes .....</b>	<b>15</b>
<i>Des emplois très peu féminisés .....</i>	<i>15</i>
<i>Un taux important d'actifs non-salariés .....</i>	<i>16</i>
<i>Une part d'emplois non-salariés globalement élevée mais qui varie selon les activités .....</i>	<i>16</i>
<i>Une part d'emplois à temps partiel peu élevée .....</i>	<i>17</i>
<i>Une pyramide des âges ne permettant pas le remplacement des générations .....</i>	<i>17</i>
<i>Une forte représentation des niveaux V et inférieurs .....</i>	<i>18</i>
<b>Les métiers en Auvergne-Rhône-Alpes .....</b>	<b>19</b>
<i>Les principaux métiers de la filière .....</i>	<i>19</i>
<i>Zoom sur quelques métiers .....</i>	<i>22</i>
<b>Le marché du travail .....</b>	<b>23</b>
<i>La demande d'emploi .....</i>	<i>23</i>
<i>Des besoins en main d'œuvre et des difficultés de recrutement .....</i>	<i>24</i>
<i>Des embauches en progression depuis 2 ans .....</i>	<i>25</i>
<b>Les formations .....</b>	<b>26</b>
<i>L'offre de formation certifiante diversifiée, du CAP au diplôme d'ingénieur .....</i>	<i>26</i>
<i>Une offre de formation conséquente et présente sur l'ensemble du territoire .....</i>	<i>27</i>
<i>Des certifications majoritairement de niveau 3 (CAP/BEP) de niveau 4 (Bac/BP) .....</i>	<i>28</i>
<i>Des formations accessibles selon différentes modalités de formation .....</i>	<i>28</i>
<i>Les effectifs en formation .....</i>	<i>29</i>
<b>Lexique des sources et indicateurs .....</b>	<b>32</b>
<i>Les sources .....</i>	<i>32</i>
<i>Les indicateurs .....</i>	<i>33</i>

# CHIFFRES CLES DE LA FILIERE FORET-BOIS

---

## LES ETABLISSEMENTS

Source : Insee, Clap 2015, Fichier établissements

**20 218 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes** au 31.12.2015 (2,5% du total régional)

54% dans la construction, 16% dans les activités forestières, 10% dans la distribution / commerce et 10% dans l'ameublement, 7% dans la 2<sup>ème</sup> transformation et moins de 4% dans la 1<sup>ère</sup> transformation.

**2/3** des établissements ne comptent **aucun salarié**, soit près de 13 800 établissements

89% dans les activités forestières et 76% dans l'ameublement

### Peu de grandes entreprises

(87 établissements de 50 salariés et plus, principalement dans la 2<sup>ème</sup> transformation et la distribution / commerce et quelques gros employeurs dans l'ameublement)

**Une implantation des établissements selon la nature des activités** et en lien avec la topographie des territoires, les bassins de population et les axes routiers.

## LES EMPLOIS SALARIES

Source : Insee, Clap 2015, Fichier établissements

**46 000 salariés en Auvergne-Rhône-Alpes** répartis dans 6 400 établissements employeurs

38% dans la construction, 24% dans la distribution / commerce, 15% dans l'ameublement et 11% dans la 2<sup>ème</sup> transformation

### Des spécificités départementales

Une part élevée d'emplois salariés dans la filière dans le Cantal, la Haute-Loire, l'Ain et la Haute-Savoie et des départements aux profils d'activités différents

## CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS

Sources : INSEE, RP 2010 et 2015

### Des emplois peu féminisés

16% de femmes (28% dans l'ameublement, 25% dans la distribution/commerce ; 10% dans la construction)

### Une part importante d'actifs non-salariés

23% des actifs en emploi en 2015, part variable selon les activités (35% dans les activités forestières, 32% dans la construction)

### Peu de temps partiels

7% (18% tous secteurs)

### Une pyramide des âges ne permettant pas le remplacement des générations

Un taux de relève variable selon les activités : 0,39 dans l'ameublement, 0,59 dans la 1<sup>ère</sup> transformation, 0,71 dans les activités forestières, 1,25 dans la construction qui compte une part élevée de salariés de moins de 30 ans

Une part des 50 ans et plus en augmentation (+5 points entre 2010 et 2015)

### Des métiers accessibles dès le niveau 3 (anciennement V)

49% des actifs de moins de 30 ans ont un niveau inférieur au bac (56% dans la 1<sup>ère</sup> transformation et 55% dans la construction) et 19% un niveau supérieur au bac (41% tous secteurs)

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Sources : ACOSS – URSSAF (Déclarations d'embauche 2013-2017) - Pôle emploi (Enquête Besoins en main d'œuvre 2019)

**Plus de 19 000 embauches au cours de l'année 2017 dans les entreprises du secteur (hors Forêt) et un marché de l'emploi globalement en progression depuis 2 ans, excepté dans la 1<sup>ère</sup> transformation**

**Des difficultés de recrutement importantes dans les métiers emblématiques**

88% de projets de recrutement jugés difficiles pour les charpentiers, 79% pour les menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation, 77% pour les ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement

## LES FORMATIONS

Source : Fibois – [www.metiers-foret-bois.org](http://www.metiers-foret-bois.org)

**Une offre de formation certifiante diversifiée, du CAP au diplôme d'ingénieur**

**53 diplômes ou certifications en 2018 en Auvergne-Rhône-Alpes**

menant aux métiers de la filière

**300 actions de formations**

**100 établissements de formation répartis sur l'ensemble des départements de la région**

**Des certifications majoritairement de niveau 3 (CAP) et de niveau 4 (Bac/Brevet professionnel)**

## LE PERIMETRE DE LA FILIERE FORET-BOIS

---

Le périmètre de la filière a été retenu par les membres du comité technique.

Les secteurs d'activités ont été regroupés en 6 segments d'activités :

- Forêt
- 1<sup>ère</sup> transformation
- 2<sup>ème</sup> transformation
- Ameublement
- Construction – n'ont été conservées que les activités pleinement en lien avec le bois
- Distribution Commerce - n'ont été conservées que les activités pleinement en lien avec le bois

Les activités de conseil et de maîtrise d'œuvre et l'industrie du papier-carton (la fabrication pâte à papier, de papier et de carton et la fabrication d'articles en papier ou en carton) n'ont pas été retenues.

### Secteurs d'activité par code NAF et regroupements

Code NAF	Secteur d'activité	Segment d'activité
02.10Z	Sylviculture et autres activités forestières	Forêt
02.20Z	Exploitation forestière	Forêt
02.40Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	Forêt
16.10A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	1 <sup>ère</sup> transformation
16.10B	Imprégnation du bois	1 <sup>ère</sup> transformation
16.21Z	Fabrication de placage et de panneaux de bois	2 <sup>ème</sup> transformation
16.23Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	2 <sup>ème</sup> transformation
16.24Z	Fabrication d'emballages en bois	2 <sup>ème</sup> transformation
16.29Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	2 <sup>ème</sup> transformation
31.01Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	Ameublement
31.02Z	Fabrication de meubles de cuisine	Ameublement
31.09A	Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur	Ameublement
31.09B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	Ameublement
43.32A	Travaux de menuiserie bois et PVC	Construction
43.32C	Agencement de lieux de vente	Construction
43.91A	Travaux de charpente	Construction
46.13Z	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	Distribution commerce
46.73A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	Distribution commerce

Cas particulier du Bois énergie : cette activité n'est pas identifiée en tant que telle (pas de code NAF propre). L'essentiel des emplois est pris en compte dans les activités forestières et dans le sciage (1<sup>ère</sup> transformation).

## LES ETABLISSEMENTS EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

### Champ

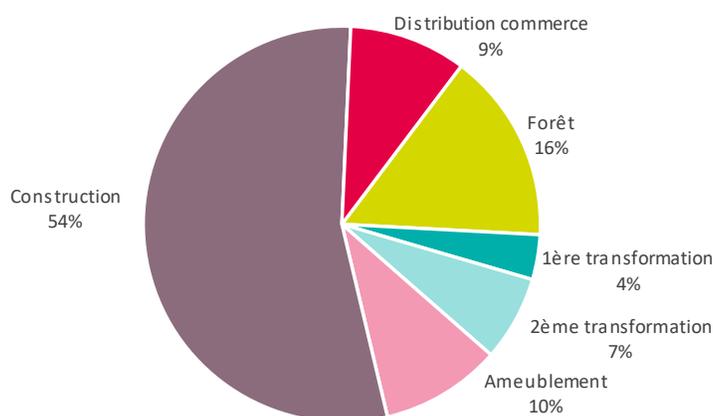
La base CLAP 2015 « Fichiers établissements » comprend tous les établissements employeurs ou non employeurs, hors secteur de la défense, dès lors qu'ils ont eu au moins un jour d'activité dans l'année d'exercice.

En 2015, la filière Forêt-Bois compte **20 218 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes**, soit 2,5% du total régional.

Secteur d'activité		Établissements Effectif en 2015	Répartition
<b>0210Z</b>	Sylviculture et autres activités forestières	1 205	6,0%
<b>0220Z</b>	Exploitation forestière	1 169	5,8%
<b>0240Z</b>	Services de soutien à l'exploitation forestière	773	3,8%
<b>Forêt</b>		<b>3 147</b>	<b>15,6%</b>
<b>1610A</b>	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	612	3,0%
<b>1610B</b>	Imprégnation du bois	129	0,6%
<b>1<sup>ère</sup> transformation</b>		<b>741</b>	<b>3,7%</b>
<b>1621Z</b>	Fabrication de placage et de panneaux de bois	17	0,1%
<b>1623Z</b>	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	522	2,6%
<b>1624Z</b>	Fabrication d'emballages en bois	209	1,0%
<b>1629Z</b>	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	658	3,3%
<b>2<sup>ème</sup> transformation</b>		<b>1 406</b>	<b>7,0%</b>
<b>3101Z</b>	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	156	0,8%
<b>3102Z</b>	Fabrication de meubles de cuisine	179	0,9%
<b>3109A</b>	Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur	64	0,3%
<b>3109B</b>	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	1 591	7,9%
<b>Ameublement</b>		<b>1 990</b>	<b>9,8%</b>
<b>4332A</b>	Travaux de menuiserie bois et PVC	8 132	40,2%
<b>4332C</b>	Agencement de lieux de vente	365	1,8%
<b>4391A</b>	Travaux de charpente	2 504	12,4%
<b>Construction</b>		<b>11 001</b>	<b>54,4%</b>
<b>4613Z</b>	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	209	1,0%
<b>4673A</b>	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	1 724	8,5%
<b>Distribution commerce</b>		<b>1 933</b>	<b>9,6%</b>
<b>TOTAL Bois en Auvergne-Rhône-Alpes</b>		<b>20 218</b>	<b>100,0%</b>

Source : Insee, Clap 2015, Fichier établissements

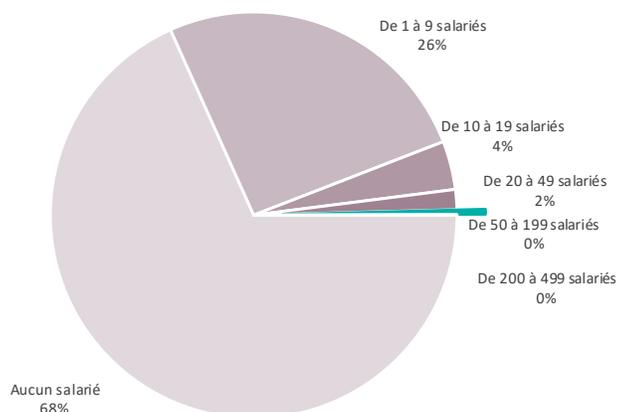
### Nombre d'établissements en 2015



### ► 2/3 des établissements ne comptent aucun salarié (68%)

À l'image des entreprises françaises tous secteurs confondus, les établissements qui ne comptent aucun salarié sont très largement majoritaires dans la filière bois.

### Taille des établissements



### Taille des entreprises de la filière Forêt-Bois

Segment d'activité	Aucun salarié	Moins de 10 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus
Forêt	89%	10%	1%	0%
1ère transformation	50%	37%	12%	1%
2ème transformation	67%	23%	10%	1%
Ameublement	76%	18%	4%	1%
Construction	68%	28%	4%	0%
Distribution commerce	38%	45%	16%	1%
<b>TOTAL Forêt Bois en Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>68%</b>	<b>26%</b>	<b>5%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL tous secteurs d'activités en Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>71%</b>	<b>23%</b>	<b>5%</b>	<b>1%</b>

Source : Insee, Clap 2015, Fichier établissements

La taille des établissements est fortement liée à la nature des activités exercées. Ainsi, les **travaux forestiers** sont principalement portés par des entreprises individuelles sans salarié (89%), les activités de bucheronnage ayant été externalisées par les scieurs depuis une vingtaine d'année.

**L'ameublement** (76%) compte également de nombreuses entreprises artisanales sans salarié mais également quelques gros employeurs comme Fournier en Haute-Savoie, Roset dans l'Ain, ou encore Les menuiseries du centre et Lafa collectivités dans le Cantal.

Les établissements de 10 à 50 salariés sont plus présents dans les activités de la **1ère et 2ème transformation** et de la **distribution**.

La filière compte **peu de grandes entreprises**. 87 établissements de 50 salariés et plus sont présents, principalement dans la 2<sup>ème</sup> transformation (27 établissements) et la construction (23 établissements).

Notons que l'Office National des Forêt (ONF) compte plus de 1 100 salariés au total, répartis sur plusieurs sites en région.

#### Les principaux établissements employeurs

Nom	Commune	Département	Activité	Tranche d'effectifs
OFFICE NATIONAL DES FORETS	Plusieurs sites en région		Services de soutien à l'exploitation forestière (0240Z)	Plus de 1 000 salariés
FOURNIER (MOBALPA)	Thônes	74	Fabrication de meubles de cuisine (3102Z)	500 à 999 salariés
FOURNIER (MOBALPA)	Épagny Metz-Tessy	74	Fabrication de meubles de cuisine (3102Z)	200 à 249 salariés
ROSET SAS	Briord	01	Fabrication de meubles et industries connexes de l'ameublement (3109B)	250 à 499 salariés
LES MENUISERIES DU CENTRE	Ydes	15	Fabrication de meubles de cuisine (3102Z)	250 à 499 salariés
Lafa Collectivités	Aurillac	15	Fabrication de meubles de bureau et de magasin (3101Z)	200 à 249 salariés
SAMSE	Grenoble	38	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction (4673A)	200 à 249 salariés

Source : Sirène – INSEE mai-2019

► **Le Rhône (15%), l'Isère (15%), la Haute-Savoie (13%) concentrent 43% des établissements associés à la filière.**

Les établissements sont diversement localisés selon la nature des activités.

Globalement, les établissements d'activité forestière et les scieries sont situés à proximité des massifs forestiers tandis que les établissements de la 2<sup>ème</sup> transformation et de la distribution sont davantage présents dans les zones urbaines où la main d'œuvre et les clients sont potentiellement plus nombreux et à proximité des axes routiers de communication.

Pourvoyeurs d'emplois de proximité, les établissements de la filière sont ainsi présents en zone rurale comme en milieu plus urbain.

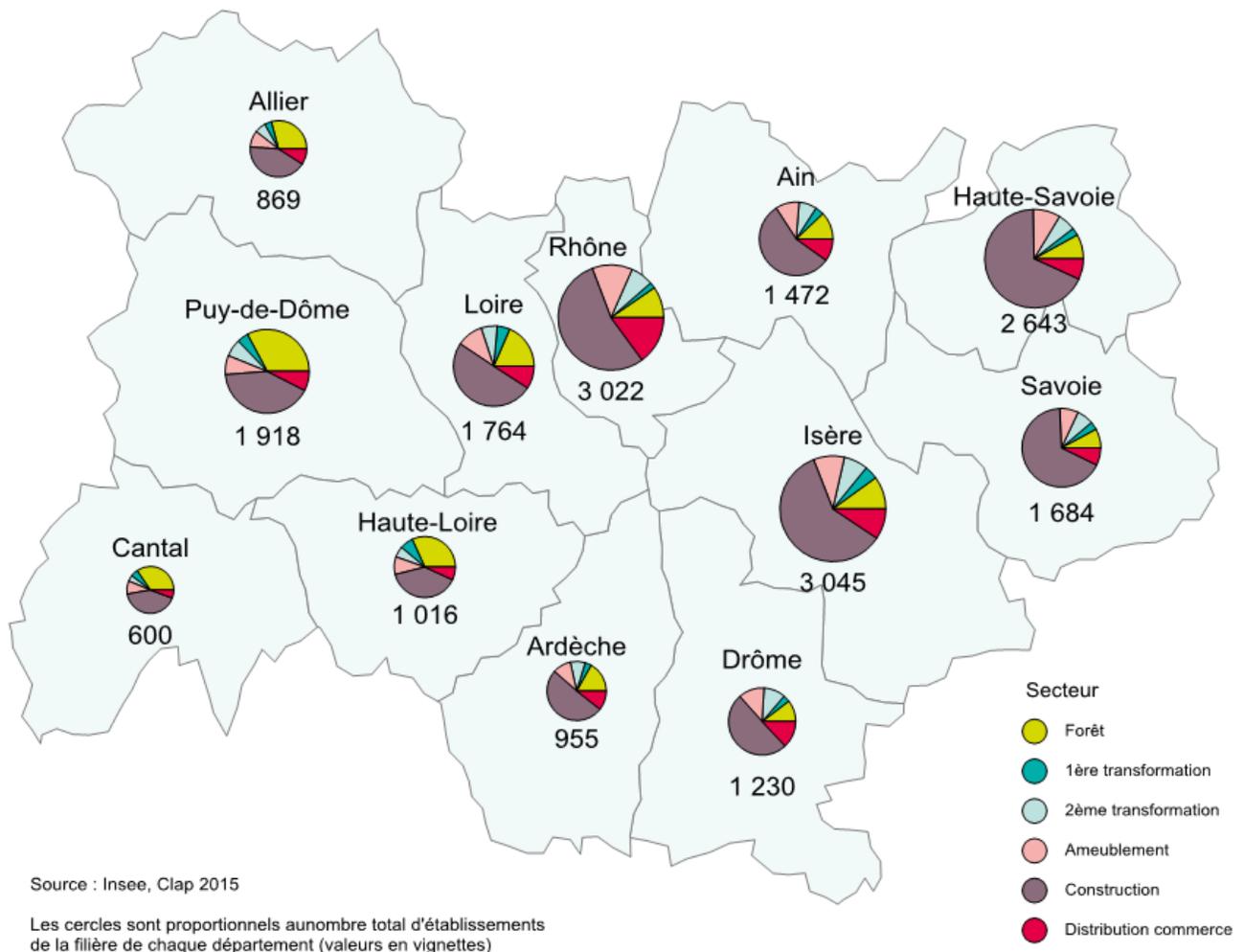
#### Poids des segments d'activités par département

Département	Forêt		1 <sup>ère</sup> transformation		2 <sup>ème</sup> transformation		Ameublement		Construction		Distribution commerce		TOTAL filière	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Ain	178	6%	56	8%	115	8%	154	8%	823	7%	146	8%	1472	7%
Allier	253	8%	35	5%	55	4%	82	4%	366	3%	78	4%	869	4%
Ardèche	161	5%	33	4%	78	6%	96	5%	486	4%	101	5%	955	5%
Cantal	207	7%	31	4%	25	2%	54	3%	249	2%	34	2%	600	3%
Drôme	128	4%	40	5%	128	9%	154	8%	620	6%	160	8%	1230	6%
Haute-Loire	323	10%	72	10%	58	4%	95	5%	398	4%	70	4%	1016	5%
Haute-Savoie	212	7%	66	9%	154	11%	237	12%	1794	16%	180	9%	2643	13%
Isère	305	10%	125	17%	224	16%	288	14%	1817	17%	286	15%	3045	15%
Loire	327	10%	90	12%	114	8%	186	9%	886	8%	161	8%	1764	9%
Puy-de-Dôme	630	20%	83	11%	129	9%	141	7%	791	7%	144	7%	1918	9%
Rhône	290	9%	55	7%	211	15%	374	19%	1641	15%	451	23%	3022	15%
Savoie	133	4%	55	7%	115	8%	129	6%	1130	10%	122	6%	1684	8%
<b>Région</b>	<b>3147</b>	<b>100%</b>	<b>741</b>	<b>100%</b>	<b>1406</b>	<b>100%</b>	<b>1990</b>	<b>100%</b>	<b>11001</b>	<b>100%</b>	<b>1933</b>	<b>100%</b>	<b>20218</b>	<b>100%</b>

Source : Insee, Clap 2015, Fichier établissements

- Le **Puy-de-Dôme** rassemble 20% des établissements de l'activité forestière (630 établissements) L'exploitation forestière est moins difficile dans le massif « **Volcans-Limagne** » que dans le reste de la région (notamment dans le sillon alpin) et le taux de prélèvement est de 53 % de l'accroissement annuel, l'un des plus importants de la région. La demande en bois énergie est supérieure à l'offre, compte tenu notamment des 11 grosses chaufferies implantées sur le massif. (Source : PRFB Auvergne-Rhône-Alpes).
- Les entreprises de 1<sup>ère</sup> transformation sont très présentes en **Isère**, dans la **Loire** et le **Puy-de-Dôme**. Ces 3 départements regroupent 40% de cette activité. L'industrie de transformation du bois est en effet très active dans le massif **Bas Dauphiné – Chambaran**. L'exploitation est relativement facile, malgré des sols peu portants, compte tenu du relief peu marqué constitué de plaines et de collines et d'une bonne desserte forestière (Source : PRFB Auvergne-Rhône-Alpes).
- La seconde transformation est plus fortement représentée en **Isère** et dans le **Rhône** (respectivement 16% et 15% des établissements de la région), comme l'ameublement (respectivement 14% et 19%) et le commerce / distribution (respectivement 15% et 23%).
- L'**Isère** et la **Haute-Savoie** regroupent 33% des établissements de la construction.

Répartition des établissements de la filière par segment d'activités et par département



## Des spécificités selon les départements

Département	Forêt	1 <sup>ère</sup> transformation	2 <sup>ème</sup> transformation	Ameublement	Construction	Distribution commerce	Total filière
Ain	12%	4%	8%	10%	56%	10%	100,0%
Allier	29%	4%	6%	9%	42%	9%	100,0%
Ardèche	17%	3%	8%	10%	51%	11%	100,0%
Cantal	35%	5%	4%	9%	42%	6%	100,0%
Drôme	10%	3%	10%	13%	50%	13%	100,0%
Haute-Loire	32%	7%	6%	9%	39%	7%	100,0%
Haute-Savoie	8%	2%	6%	9%	68%	7%	100,0%
Isère	10%	4%	7%	9%	60%	9%	100,0%
Loire	19%	5%	6%	11%	50%	9%	100,0%
Puy-de-Dôme	33%	4%	7%	7%	41%	8%	100,0%
Rhône	10%	2%	7%	12%	54%	15%	100,0%
Savoie	8%	3%	7%	8%	67%	7%	100,0%
<b>Région</b>	<b>16%</b>	<b>4%</b>	<b>7%</b>	<b>10%</b>	<b>54%</b>	<b>10%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Insee, Clap 2015, Fichier établissements

Les valeurs spécifiques sont identifiées par la couleur. Un indice de spécificité a été calculé en rapportant la part des entreprises relevant d'une activité dans chaque département à cette même part dans l'ensemble de la région.

- Les départements **auvergnats** sont spécialisés dans la sylviculture et les activités forestières : cette activité représente environ un tiers des établissements du secteur bois sur leur territoire.
- Les établissements de 1<sup>ère</sup> transformation sont plus présents en **Haute-Loire** et dans la **Loire** relativement à la région (respectivement 7% et 5% vs 4% dans l'ensemble de la région). Contrairement aux 2 Savoie, des scieries de petite taille subsistent sur ces territoires.
- La **Drôme** se distingue avec des établissements de 2<sup>ème</sup> transformation (10% vs 7%) et dans l'ameublement (13% vs 10%). Notons que sur les 54 établissements drômois présents dans l'ameublement, 25 ne comptent aucun salariés et seuls 4 comptent plus de 10 salariés.
- Les établissements de la construction bois sont des spécificités des 2 **Savoie**, grâce notamment à la construction de chalets (67% des établissements savoyard et 68% des établissements haut-savoyards sont liés à la construction vs 54% en région).
- Le **Rhône** se différencie avec une forte présence d'établissements du commerce et de la distribution.

## LES EMPLOIS SALARIES EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

### Champ

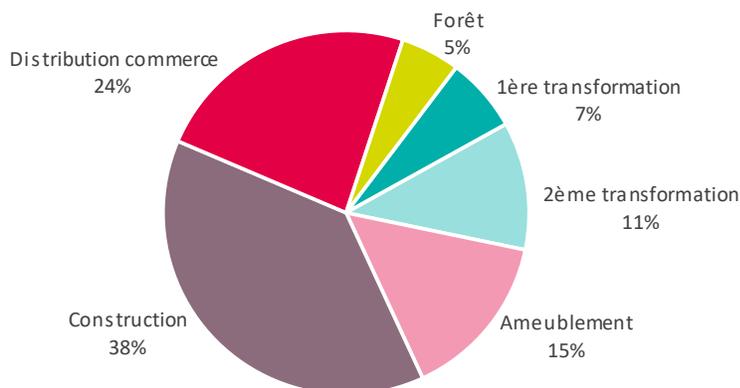
La base CLAP 2015 Salariés est presque complète. Seuls les emplois domestiques, dont l'employeur est un ménage, sont exclus. Les non-salariés ne font pas partie du champ.

Le champ de Clap « Fichiers établissements » comprend tous les établissements employeurs ou non employeurs, hors secteur de la défense, dès lors qu'ils ont eu au moins un jour d'activité dans l'année d'exercice.

Dans le périmètre retenu, la filière compte près de **46 000 salariés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes** répartis dans 6 400 établissements employeurs. Notons que 13 806 établissements de la filière ne comptent aucun salarié.

Ces emplois salariés représentent **1,7% du total des emplois salariés** en Auvergne-Rhône-Alpes.

### Effectifs salariés



Source : Insee, Clap 2015, Fichier établissements

Avec 17 547 salariés soit 38% du total des emplois de la filière, les activités de la **construction** sont largement représentées.

Viennent ensuite les activités de la distribution et du commerce (10 808 salariés, 24% des effectifs de la filière), de l'ameublement (6 802 salariés, 15%), de la 2<sup>ème</sup> transformation (5 199 salariés, 11%), de la 1<sup>ère</sup> transformation (3 040 salariés, 7%) et enfin de la forêt (2 401 salariés, 5%).

## Une répartition par département contrastée et des spécificités départementales

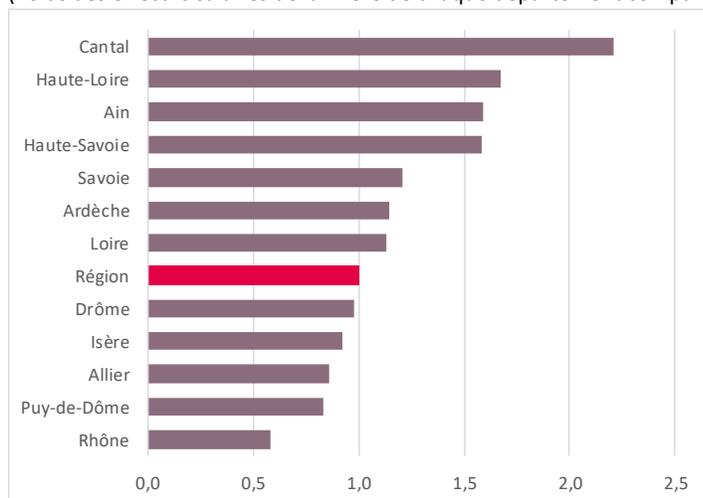
Les départements du **Rhône**, de la **Haute-Savoie** et de **l'Isère** sont les plus pourvoyeurs d'emplois puisqu'ils accueillent 45% des salariés de la filière Forêt-Bois de la région.

Établissements employeurs et emplois salariés dans la filière par département

	Établissements employeurs		Salariés		
	Nb en 2015	%	Effectif au 31/12/2015	%	Part dans l'emploi total
Ain	527	8%	4 682	10%	2,7%
Allier	269	4%	1 422	3%	1,4%
Ardèche	305	5%	1 612	4%	1,9%
Cantal	178	3%	1 599	3%	3,7%
Drôme	370	6%	2 837	6%	1,6%
Haute-Loire	295	5%	1 774	4%	2,8%
Haute-Savoie	827	13%	6 625	14%	2,7%
Isère	981	15%	6 470	14%	1,5%
Loire	615	10%	4 510	10%	1,9%
Puy-de-Dôme	533	8%	3 153	7%	1,4%
Rhône	1 013	16%	7 771	17%	1,0%
Savoie	499	8%	3 342	7%	2,0%
<b>Région</b>	<b>6 412</b>	<b>100%</b>	<b>45 797</b>	<b>100%</b>	<b>1,7%</b>

Source : Insee, Clap 2015, Fichier établissements

Indice de spécificité<sup>1</sup> de la filière Forêt- Bois pour les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes  
(Poids des effectifs salariés de la filière de chaque département comparé au poids au sein de la région)



Source : Insee, Clap 2015, Fichier établissements

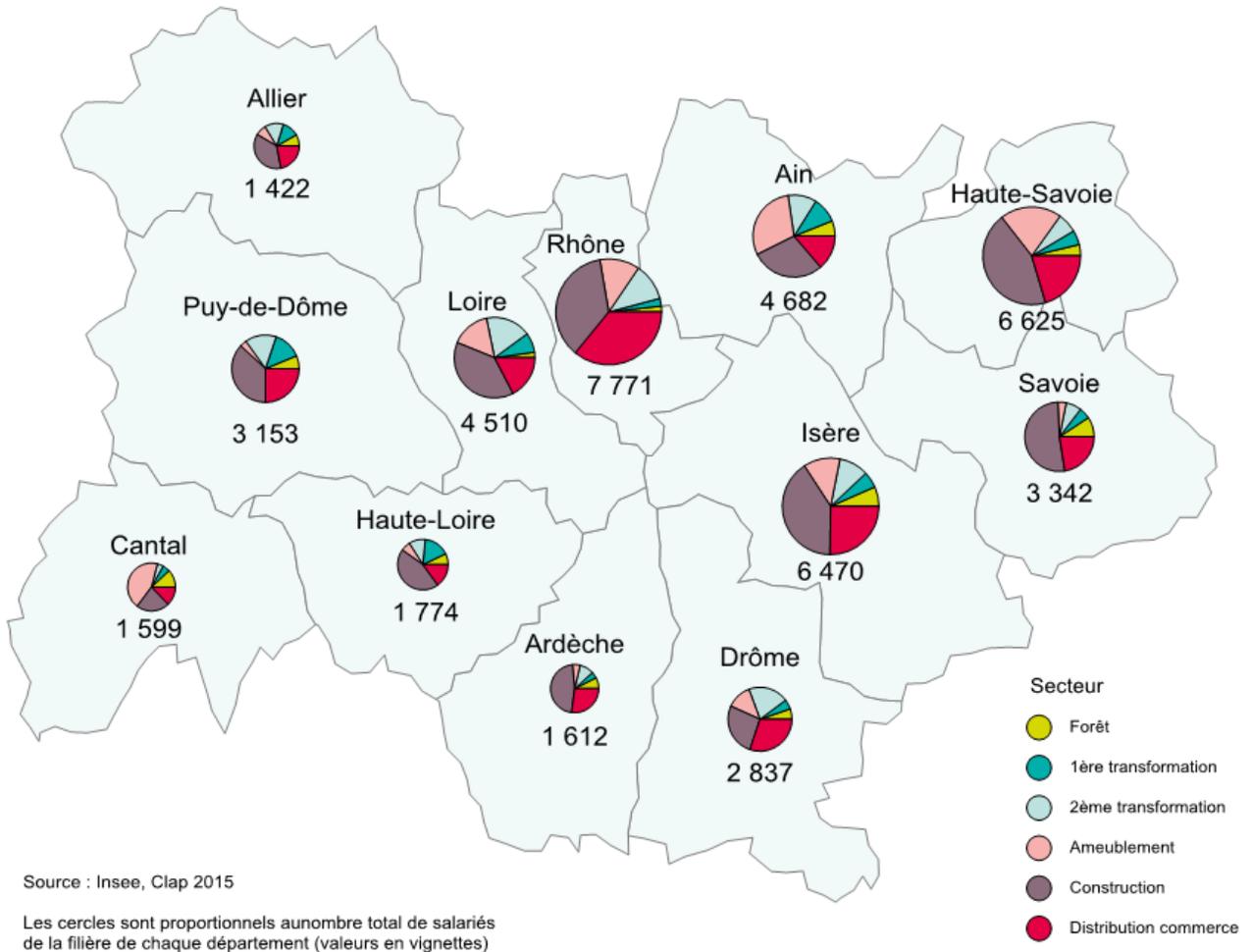
Quatre départements se distinguent avec une **part élevée d'emplois salariés dans la filière Forêt-Bois** relativement aux effectifs salariés tous secteurs sur leurs territoires : le **Cantal**, la **Haute-Loire**, **l'Ain** et la **Haute-Savoie**.

<sup>1</sup> Un indice de spécificité supérieur à 1 signifie que le département possède une spécialité dans le secteur d'activité relativement à la région. Plus l'indice est élevé, plus la spécificité est importante.

Les départements possèdent des **profils très différents** en termes d'emplois.

- Le **Cantal** se démarque nettement avec une forte représentation des activités de l'ameublement (44%) dans les effectifs salariés de la filière du département. Deux importantes entreprises d'ameublement sont en effet implantées sur le département : Les menuiseries du centre (fabricant de l'enseigne Lapeyre) et Lafa collectivités ; elles emploient à elles seules plus de 500 salariés. Le poids des activités de la forêt y est également élevé comparativement aux autres départements (12% des emplois de la filière dans le Cantal / 5% au niveau régional).
- La **Haute-Loire**, le **Puy-de-Dôme** et l'**Allier** se caractérisent par une présence plus importante des activités de la 1<sup>ère</sup> transformation (respectivement 17%, 14% et 12% de l'ensemble des salariés du secteur bois du département / 7% au niveau régional) grâce à l'exploitation de bois d'œuvre issu de des forêts présentes sur ces départements.
- Les activités de l'ameublement sont fortement représentées dans l'**Ain** (30% / 15% en région) et en Haute-Savoie (20%) avec la présence de deux établissements employeurs importants : Roset et Fournier.
- La **Drôme**, la **Loire** et dans une moindre mesure le **Puy-de-Dôme** se distinguent avec une présence plus forte des activités de 2<sup>ème</sup> transformation.
- Le segment de la construction est fortement représenté en **Savoie**, en **Ardèche**, en **Haute-Loire** et en **Haute-Savoie** ; départements plus utilisateurs de bois dans l'habitat traditionnel et les aménagements intérieurs.
- En **Savoie**, la part des emplois dans les activités de la forêt est relativement élevée par rapport aux autres départements de la région (9% / 5% en région).
- Le **Rhône** se caractérise par une part élevée des activités du Commerce et de la distribution.
- L'**Isère** présente un profil proche de la moyenne régionale.

## Répartition des effectifs salariés de la filière par segment d'activités et par département



## CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS DE LA FILIERE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

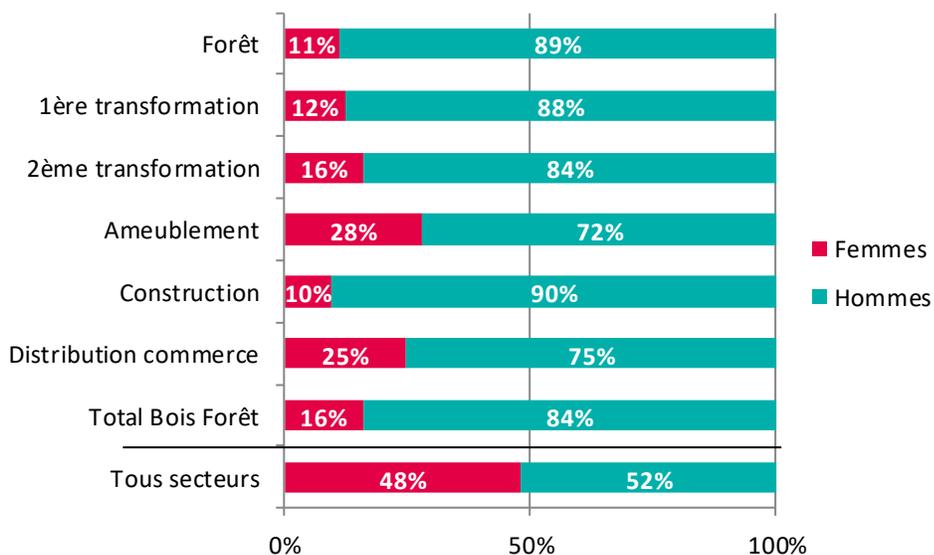
### Champ

Les données sur l'emploi issues du recensement de la population concernent les **actifs** : **salariés** du secteur **privé** et du secteur **public**, et les **non-salariés** (employeurs, personnes à leur compte, travailleurs familiaux non rémunérés).

Notons que tous les agents de l'Office National des Forêts (ONF)<sup>2</sup> sont comptabilisés ci-dessous.

### Des emplois très peu féminisés

Répartition des emplois par sexe et segment d'activité



Source : INSEE, RP 2015

La filière compte seulement **16% de femmes** parmi les actifs en emplois en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les femmes sont traditionnellement peu présentes dans les activités forestières, en scierie ou dans la construction bois (charpente menuiserie) où la plupart des emplois portent sur des tâches souvent manuelles et physiques. Avec l'arrivée massive du numérique, ces métiers connaissent néanmoins de profondes mutations et réduisent fortement la pénibilité. Les femmes sont plus nombreuses en bureau d'étude ou dans des entreprises industrielles.

Elles sont plus présentes dans les activités de l'ameublement (28%) et de la distribution / commerce (25%), avec néanmoins des taux peu élevés par rapport à l'ensemble tous secteurs (48% de femmes).

<sup>2</sup> En Auvergne-Rhône-Alpes, l'ONF rassemble 1 150 agents. Parmi eux, environ 60% sont fonctionnaires.

Les bûcherons et ouvriers sylviculteurs représentent un tiers des postes d'après des statistiques nationales et sont des personnels de droit privé.

## Un taux important d'actifs non-salariés

Part des actifs non-salariés selon les segments

Segment d'activité	Part de non-salariés	
	2010	2015
Forêt	27%	35%
1 <sup>ère</sup> transformation	15%	15%
2 <sup>ème</sup> transformation	13%	14%
Ameublement	17%	18%
Construction	30%	32%
Distribution commerce	6%	7%
<b>TOTAL Forêt-Bois</b>	<b>21%</b>	<b>23%</b>

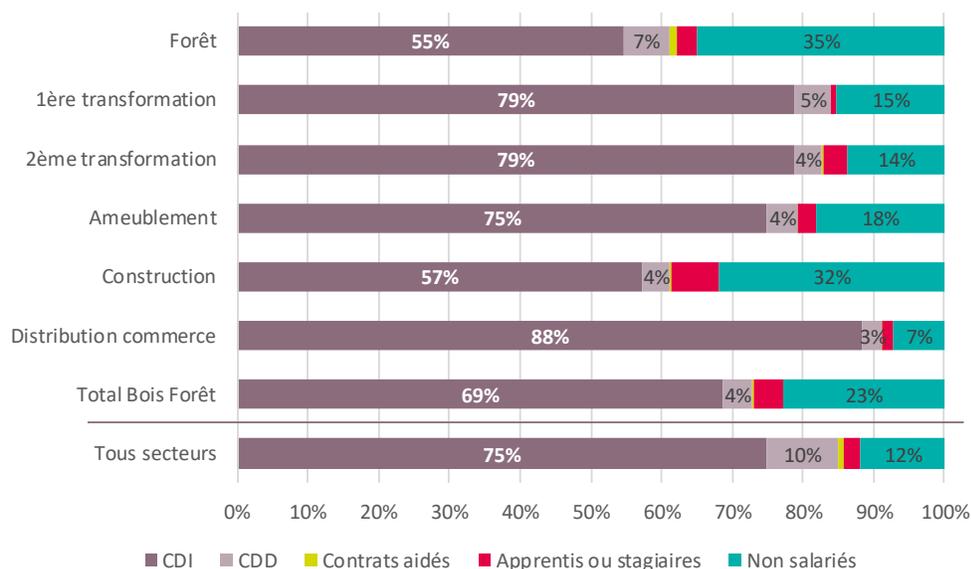
Sources : INSEE, RP 2010 et 2015

Les non-salariés regroupent les travailleurs indépendants, les employeurs et les aides familiaux. Ils représentent 23% des actifs en emploi en 2015, poids beaucoup plus élevé que la moyenne tous secteurs (12%).

En Auvergne-Rhône-Alpes, cette part est en augmentation de 2 points sur la période 2010 – 2015 parmi les actifs en emploi.

## Une part d'emplois non-salariés globalement élevée mais qui varie selon les activités

Répartition des emplois selon le statut et les segments d'activités



Source : INSEE, RP 2015

Les activités de la **forêt** et de la **construction** présentent une part importante d'emplois non-salariés (respectivement 35% et 32% contre 12% tous secteurs confondus). L'activité artisanale est en effet très présente dans les activités forestières et la charpente-menuiserie. Les salariés expérimentés finissent souvent par se mettre à leur compte en créant ou en reprenant une entreprise.

À l'inverse, la part d'emplois non-salariés est faible dans la **distribution / commerce** (7%).

Entre 2010 et 2015, l'augmentation de la part des non-salariés concerne principalement les activités de la construction et de la distribution / commerce (+2 points chacun). Dans les activités de distribution / commerce, cette augmentation se fait au détriment de la part d'emplois stables (-2 points). Dans le secteur du bâtiment, la part de micro entreprises évolue fortement, passant de 59% en 2010 à 68% en 2015, cette

augmentation traduit l'évolution du modèle économique du secteur avec notamment une forte progression de la sous-traitance. À l'inverse, le poids des emplois stables et des emplois à durée déterminée augmente dans les activités de la forêt tandis que le poids des non-salariés diminue (-2 points).

### Une part d'emplois à temps partiel peu élevée

Segment d'activité	Temps partiel
Forêt	12%
1 <sup>ère</sup> transformation	7%
2 <sup>ème</sup> transformation	6%
Ameublement	7%
Construction	8%
Distribution commerce	6%
<b>TOTAL Forêt-Bois</b>	<b>7%</b>
<b>Tous secteurs</b>	<b>18%</b>

Source : INSEE, RP 2015

7% des actifs travaillent à temps partiel. Ils sont 18% tous secteurs confondus. Cette part a diminué de 0,4 point entre 2010 et 2015.

### Une pyramide des âges ne permettant pas le remplacement des générations

Répartition des emplois selon l'âge des actifs et les segments d'activités

Segment d'activité	% moins de 30 ans	% 50 ans ou plus	Taux de relève
Forêt	22%	32%	0,71
1 <sup>ère</sup> transformation	18%	30%	0,60
2 <sup>ème</sup> transformation	21%	27%	0,77
Ameublement	13%	34%	0,39
Construction	29%	23%	1,25
Distribution commerce	15%	28%	0,53
<b>TOTAL Bois Forêt</b>	<b>22%</b>	<b>27%</b>	<b>0,83</b>
<b>Tous secteurs</b>	<b>19%</b>	<b>29%</b>	<b>0,66</b>

**Taux de relève** : nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans.

Source : INSEE, RP 2015

La part des 50 ans et plus est sensiblement plus élevée dans les segments de l'ameublement, de la forêt et dans une moindre mesure, de la 1<sup>ère</sup> transformation.

Globalement, les emplois de la filière présentent un taux de relève plus important que tous secteurs confondus en Auvergne-Rhône-Alpes mais qui ne permet **pas le remplacement des générations**. Le taux de relève est très variable selon les activités. Dans l'ameublement et les activités de 1<sup>ère</sup> transformation, la part des 50 ans et plus est élevée et celle des moins de 30 ans relativement faible.

Les métiers de la forêt et de la scierie, principalement situés en zones rurales, sont en effet peu attractifs pour les jeunes plus attirés par les villes. Les savoir-faire ne sont souvent pas transmis aux plus jeunes par manque de temps et d'anticipation RH, particulièrement dans les petites entreprises.

Se pose également la question du vieillissement des chefs d'entreprises qui connaissent des difficultés pour transmettre leur entreprise.

À l'inverse, le secteur de la construction bois, en plein essor depuis 2016, attire les jeunes et devrait poursuivre son développement dans les prochaines années.

Enfin, la part des 50 ans ou plus dans la filière Forêt-Bois a augmenté de 5 points entre 2010 et 2015. La filière va être confrontée à de nombreux départ à la retraite dans les dix années à venir.

## Une forte représentation des niveaux V et inférieurs

Répartition des emplois selon le diplôme et les segments d'activités

Pour les actifs de moins de 30 ans

Segment d'activité	% aucun diplôme ou au mieux le BEPC,	% CAP, BEP	% Bac	% Bac +2 ou plus
Forêt	13%	23%	45%	19%
1 <sup>ère</sup> transformation	22%	33%	23%	21%
2 <sup>ème</sup> transformation	14%	36%	32%	18%
Ameublement	12%	27%	31%	30%
Construction	16%	37%	32%	15%
Distribution commerce	7%	24%	33%	35%
<b>TOTAL Bois Forêt</b>	<b>15%</b>	<b>34%</b>	<b>32%</b>	<b>19%</b>
<b>Tous secteurs</b>	<b>12%</b>	<b>19%</b>	<b>27%</b>	<b>41%</b>

Source : INSEE, RP 2015

Les jeunes actifs de la filière sont globalement **moins qualifiés** que les jeunes actifs tous secteurs confondus. En effet, la plupart des actifs de moins de 30 ans de la filière ont un niveau de qualification **inférieur ou égal au bac**. Les formés aux niveaux III et supérieur représentent 19% des jeunes actifs de la filière tandis qu'ils sont 41% tous secteurs confondus.

Le niveau de qualification est plus élevé dans les activités de la **distribution / commerce** et de l'**ameublement** (tout en restant inférieur à celui tous secteurs). En effet, les entreprises de l'ameublement, plus industrielles, et du négoce nécessitent davantage de fonctions supports, avec des niveaux bac et plus.

Notons que dans les **activités forestières**, l'obtention d'un diplôme de niveau bac (Bac pro ou BPA) est exigé pour pouvoir s'installer à son compte en tant que bûcheron.

La part de jeunes actifs sans **aucune qualification** est sensiblement plus élevée dans les activités de **1<sup>ère</sup> transformation** (22% des jeunes contre 12% tous secteurs). Le manque d'attractivité des métiers de la 1<sup>ère</sup> transformation conduit en effet les entreprises - souvent situées en milieu rural - à recruter des actifs sans qualification et à les former en interne.

En **construction** bois, les qualifications de type CAP et BP répondent majoritairement aux besoins des entreprises. Avec le développement numérique, les équipements automatisés, et les besoins d'encadrement intermédiaire, la tendance va néanmoins vers une augmentation des besoins en technicien de niveaux /brevet professionnel à bac +2 ou niveaux 4 et 5.

## LES METIERS EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

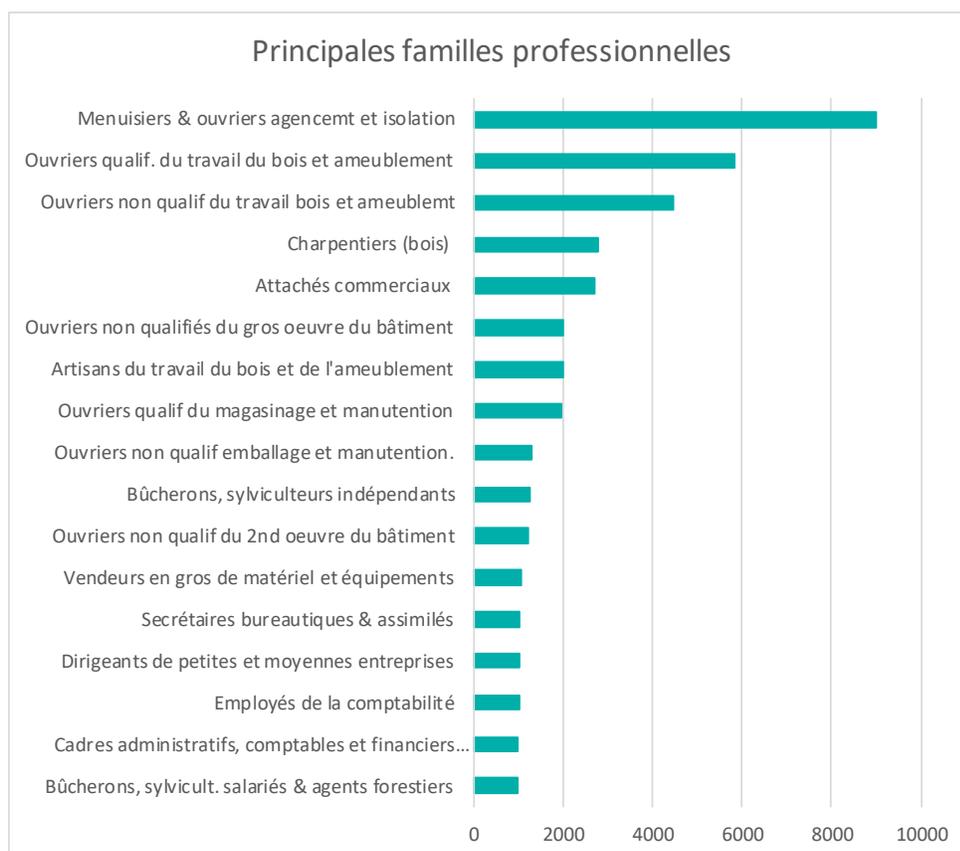
### Champ

Les données sur l'emploi issues du recensement de la population concernent les **actifs** : **salariés** du secteur **privé** et du secteur **public**, et les **non-salariés** (employeurs, personnes à leur compte, travailleurs familiaux non rémunérés).

Les métiers présentés ci-dessous sont exercés par des actifs **dans la filière Forêt-Bois**.

### Les principaux métiers de la filière

67% de l'emploi de la filière est regroupé dans les familles professionnelles suivantes :



Source : INSEE, RP 2015

Parmi elles, les familles professionnelles les plus emblématiques (ie plus présentes dans la filière) sont :

Code FAP 225	Familles professionnelles	Part dans la filière Forêt-Bois	Autres secteurs d'activité (non exhaustif)
F3Z41	<b>Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement</b>	85%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités des agences de travail temporaire (2%)</li> <li>- Fabrication d'articles de sport (1%)</li> <li>- Autres activités manufacturières n.c.a. (1%)</li> <li>- Commerce de détail de meubles (1%)</li> <li>- Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction (1%)</li> </ul>
F2Z20	<b>Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement</b>	82%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités des agences de travail temporaire (5%)</li> <li>- Fabrication d'articles de sport (2%)</li> <li>- Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction (1%)</li> <li>- Autres activités manufacturières n.c.a. (1%)</li> <li>- Fabrication de jeux et jouets (1%)</li> <li>- Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie (1%)</li> </ul>
B2Z43	<b>Charpentiers (bois)</b>	73%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de couverture par éléments (7%)</li> <li>- Activités des agences de travail temporaire (3%)</li> <li>- Construction de maisons individuelles (2%)</li> <li>- Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (2%)</li> <li>- Travaux d'étanchéification (1%)</li> <li>- Travaux de peinture et vitrerie (1%)</li> <li>- Construction d'autres bâtiments (1%)</li> <li>- Administration publique générale (1%)</li> <li>- Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (1%)</li> </ul>
A0Z02	<b>Bûcherons, sylviculteurs indépendants</b>	76%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services d'aménagement paysager (10%)</li> <li>- Commerces de détail de charbons et combustibles (2%)</li> <li>- Activités de soutien aux cultures (1%)</li> <li>- Élevage d'autres bovins et de buffles (1%)</li> <li>- Autres commerces de détail sur éventaires et marchés (1%)</li> <li>- Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses (1%)</li> <li>- Autres cultures permanentes (1%)</li> </ul>
F3Z40	<b>Artisans du travail du bois et de l'ameublement</b>	74%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réparation de meubles et d'équipements du foyer (8%)</li> <li>- Autres activités manufacturières n.c.a. (2%)</li> <li>- Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires (2%)</li> <li>- Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie (2%)</li> <li>- Fabrication d'articles textiles, sauf habillement (1%)</li> <li>- Commerce de détail de meubles (1%)</li> <li>- Fabrication d'articles de sport (1%)</li> </ul>
B4Z42	<b>Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation</b>	61%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de menuiserie métallique et serrurerie (5%)</li> <li>- Travaux de peinture et vitrerie (3%)</li> <li>- Commerce de détail de meubles (3%)</li> <li>- Activités des agences de travail temporaire (3%)</li> <li>- Travaux d'isolation (3%)</li> <li>- Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (2%)</li> <li>- Travaux de revêtement des sols et des murs (1%)</li> <li>- Travaux de plâtrerie (1%)</li> <li>- Construction de maisons individuelles (1%)</li> </ul>
A0Z42	<b>Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers</b>	53%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services d'aménagement paysager (10%)</li> <li>- Administration publique générale (5%)</li> <li>- Administration publique (tutelle) des activités économiques (2%)</li> <li>- Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (2%)</li> <li>- Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles (2%)</li> <li>- Services du feu et de secours (1%)</li> </ul>

Source : INSEE, RP 2015

Notons que les **bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers** exerçant à l'**Office National des Forêts** (environ 300) ne sont pas comptés avec la filière Forêt-Bois (NAF hors périmètre). Pour ce métier, il est donc préférable de s'intéresser aux caractéristiques des salariés tous secteurs confondus.

### Évolutions et caractéristiques des métiers

Familles professionnelles		Filière Bois Forêt				Tous secteurs	
		Nb actifs en 2015	Part des femmes	Evol. 2010-2015	Part dans la filière Bois Forêt	Nb de salariés en 2015	Evol. 2010-2015
F3Z41	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	5 825	4%	0%	85%	6 868	-3%
F2Z20	Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	4 458	10%	-14%	82%	5 462	-19%
A0Z02	Bûcherons, sylviculteurs indépendants	1 275	1%	-12%	76%	1 675	-10%
F3Z40	Artisans du travail du bois et de l'ameublement	1 998	15%	-10%	74%	2 713	-6%
B2Z43	Charpentiers (bois)	2 785	1%	7%	73%	3 807	2%
B4Z42	Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	8 995	2%	0%	61%	14 649	4%
A0Z42	Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers *	987	1%	-5%	53%	1 877	-1%
A0Z43	Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	155	0%	29%	20%	785	28%
F5Z70	Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du	521	15%	12%	12%	4 251	-4%
E0Z23	Ouvriers non qualifiés du papier-carton et du bois	94	0%	26%	12%	767	-10%
B0Z21	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	2 015	1%	-21%	10%	20 861	-16%
A2Z90	Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture	99	20%	1%	10%	980	8%
E1Z44	Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la	53	9%	114%	9%	588	37%
A2Z70	Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	346	6%	-20%	6%	5 454	6%
B3Z20	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	1 201	3%	-24%	4%	27 012	-8%

Source : INSEE, RP 2015

Familles professionnelles		Filière Bois Forêt						
		Nb actifs en 2015	% emploi salarié	% emploi stable	% temps complet	% moins de 30 ans	% 50 ans et plus	Taux de relève
F3Z41	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	5 825	100%	90%	97%	28%	23%	1,2
F2Z20	Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	4 458	100%	81%	94%	37%	23%	1,6
A0Z02	Bûcherons, sylviculteurs indépendants	1 275	0%	0%	96%	15%	35%	0,4
F3Z40	Artisans du travail du bois et de l'ameublement	1 998	0%	0%	94%	5%	48%	0,1
B2Z43	Charpentiers (bois)	2 785	100%	89%	96%	40%	15%	2,6
B4Z42	Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	8 995	20%	18%	96%	15%	30%	0,5
A0Z42	Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers *	987	100%	79%	89%	39%	18%	2,2
A0Z43	Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	155	100%	92%	100%	29%	12%	2,4
F5Z70	Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du	521	100%	96%	95%	19%	29%	0,6
E0Z23	Ouvriers non qualifiés du papier-carton et du bois	94	100%	95%	100%	40%	24%	1,7
B0Z21	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	2 015	100%	68%	93%	59%	11%	5,3
A2Z90	Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture	99	100%	92%	88%	18%	44%	0,4
E1Z44	Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la	53	100%	91%	100%	32%	30%	1,1
A2Z70	Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	346	100%	93%	91%	20%	34%	0,6
B3Z20	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	1 201	100%	80%	92%	46%	14%	3,3

Source : INSEE, RP 2015

Parmi les métiers les plus présents dans la filière, trois **familles professionnelles ont perdu des effectifs** entre 2010 et 2015 :

- Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
- Bûcherons, sylviculteurs indépendants
- Artisans du travail du bois et de l'ameublement

À l'inverse, les **charpentiers** ont connu une **augmentation** de leurs effectifs (+7%).

Les effectifs de **menuisiers** et ouvriers de l'agencement et de l'isolation sont **stables** sur la période.

Pour les bûcherons, sylviculteurs indépendants, les artisans du travail du bois et de l'ameublement et les menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation, la **part des 50 ans et plus est élevée** (entre 43% et

48%) et la part des moins de 30 ans faible pour ces professions (entre 5% et 15%) ce qui ne permet pas le renouvellement des actifs.

Notons que les **menuisiers** figurent parmi les familles professionnelles de la filière les plus recherchées par les entreprises et que plus des ¾ de ces projets de recrutement sont jugés difficiles (cf. Besoins en main d'œuvre).

### Zoom sur quelques métiers

Les caractéristiques de 6 métiers sont détaillées dans les fiches jointes, tous secteurs d'activité confondus.

#### Détail des métiers les plus emblématiques de la filière

A0Z02	Bûcherons, sylviculteurs indépendants
A0Z42	Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers
B2Z43	Charpentiers (bois)
B4Z42	Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation
F3Z41	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
F2Z20	Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement

→ cf. fiches jointes

# LE MARCHE DU TRAVAIL

## La demande d'emploi

En décembre 2018 en Auvergne-Rhône-Alpes, les effectifs de demandeurs d'emploi<sup>3</sup> les plus importants dans le périmètre retenu concernent les codes ROME suivants :

- Montage d'agencements
- Réalisation menuiserie bois, tonnellerie
- Pose de fermetures menuisées

Pour ces trois métiers, plus de 40% des demandeurs d'emploi en fin de mois sont des demandeurs d'emploi de longue durée (au chômage depuis plus d'un an) dont la moitié de plus de 2 ans.

On peut se demander dans quelle mesure les compétences des demandeurs d'emploi sont en adéquation avec les besoins des entreprises et l'évolution des métiers (arrivée massive du numérique, automatisation, etc.)

### Les demandeurs d'emploi dans la filière Forêt-Bois

		Demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat. A, B ou C) - Déc. 2018						
Code ROME	Intitulé du ROME	Effectifs (Cat. A, B ou C)	dont catégorie A	Part de femmes	% moins de 30 ans	% 50 ans et plus	% Demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)	dont plus de 2 ans
F1604	Montage d'agencements	2 239	1 524	1%	24%	19%	41%	20%
H2206	Réalisation menuiserie bois, tonnellerie	2 047	1 161	3%	35%	21%	40%	20%
F1607	Pose de fermetures menuisées	1 745	1 038	1%	31%	20%	43%	21%
F1503	Réalisation, installation ossatures bois	736	454	1%	43%	11%	34%	14%
H2207	Réalisation de meubles en bois	594	373	20%	35%	19%	40%	20%
A1201	Bûcheronnage et élagage	392	256	1%	39%	14%	38%	18%
F1501	Montage structures et charpentes bois	379	224	2%	27%	13%	40%	20%
A1101	Conduite engins expl. agric., forestière	219	131	2%	42%	21%	40%	20%
H2201	Assemblage d'ouvrages en bois	173	110	4%	14%	35%	61%	36%
H2202	Conduite d'équip. fab. ameubl. et bois	140	67	9%	29%	26%	51%	26%
H2205	Première transformation de bois d'oeuvre	121	86	0%	15%	48%	55%	31%
H2209	Intervention techn. ameublement et bois	120	73	16%	39%	17%	41%	11%
A1205	Sylviculture	88	55	8%	40%	20%	34%	13%
H2208	Réalisation ouvrages décoratifs en bois	75	51	44%	19%	33%	48%	28%
H2204	Encadr. des ind. de l'ameubl. & du bois	69	44	4%	4%	58%	49%	25%
H2203	Conduite install. de prod. panneaux bois	12	4	25%	25%	25%	33%	25%

Source : Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories A, B ou C à fin Déc. 2018, Pôle emploi

La part de demandeurs d'emploi de longue durée est particulièrement élevée pour les métiers relatifs à l'Assemblage d'ouvrages en bois (61% des demandeurs), à la Première transformation de bois d'oeuvre (55%) ou encore l'Encadrement des industries de l'ameublement et du bois (49%). Pour ces professions, la part des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus est également importante (respectivement 35%, 48% et 58% des demandeurs).

À l'inverse, la part de jeunes de moins de 30 ans est élevée dans les métiers de la Réalisation, installation ossatures bois (43% des demandeurs ont moins de 30 ans), de la Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière (42%), ou encore de la Sylviculture (40%).

<sup>3</sup> Les catégories A, B, C recouvrent les personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi ; la catégorie A, les personnes sans emploi ; les catégories B, C, les personnes qui exercent une activité réduite.

## Des besoins en main d'œuvre et des difficultés de recrutement

Les besoins en main d'œuvre<sup>4</sup> liés à une famille professionnelle sont exprimés par les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité.

Les métiers qui recrutent et qui concernent pour partie la filière Forêt-Bois

	Famille professionnelle	Nb Projets de recrutement	Évol 2018-2019	% Projets difficiles	% projets non saisonniers
B4Z42	Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	1 663	+6%	79%	79%
A0Z43	Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	546	+19%	60%	43%
A0Z42	Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers	501	-11%	62%	81%
B2Z43	Charpentiers (bois)	436	+65%	88%	92%
F2Z20	Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	356	+14%	58%	92%
E0Z23	Ouvriers non qualifiés du papier-carton et du bois	342	+76%	41%	64%
F3Z41	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	268	+21%	77%	87%
E1Z44	Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton	123	+29%	72%	100%

Source : Enquête Besoins en main d'œuvre 2019, Pôle emploi

Parmi les principales familles professionnelles de la filière, le **métier le plus recherché** par les établissements de la région en 2019 (tous domaines d'activité confondus) est celui de **menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation** avec 1 663 projets de recrutement. Les intentions d'embauche de cette famille professionnelle sont très majoritairement des emplois durables et non saisonniers.

Notons que de nombreux projets de recrutement sont également recensés concernant les **ouvriers non qualifiés du bâtiment** (gros œuvre et second œuvre). Néanmoins, ces familles professionnelles ne figurent pas dans le tableau ci-dessus car les besoins en main d'œuvre ne concernent que très partiellement les entreprises de la filière Forêt-Bois.

Les **intentions d'embauche sont en progression** pour presque toutes les familles professionnelles, particulièrement pour les *charpentiers* (+65%), et les *ouvriers non qualifiés du papier-carton et du bois* (+76%).

Cette hausse des intentions d'embauche s'accompagne d'une **augmentation des difficultés anticipées de recrutement** dans de nombreux métiers.

Les difficultés de recrutement anticipées les plus importantes concernent les **charpentiers** (88% de projets de recrutement jugés difficiles), les **menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation** (79%), les **ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement** (77%), et les **ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton** (72%).

Notons que les petites entreprises notamment en menuiserie recherchent plus particulièrement des professionnels polyvalents, profils plus difficiles à trouver. Enfin, le niveau de qualification des charpentiers semble insuffisant au regard de la technicité croissante du métier.

<sup>4</sup> Indicateur produit par Pôle Emploi, qui ne couvre qu'une partie du marché du travail.

## Des embauches en progression depuis 2 ans

Au cours de l'année 2017, les entreprises de la filière Bois<sup>5</sup> (hors Forêt) ont procédé à **19 195 embauches** en Auvergne-Rhône-Alpes (0,7% des 2,8 millions d'embauches réalisées sur la région). 83% des embauches réalisées sur cette période sont des contrats supérieurs à 1 mois : 41% de CDI et 42% de CDD de plus d'un mois.

63% de ces embauches concernent les entreprises de la **construction**.

Segment d'activités	Embauches en 2017	% CDI	% CDD > 1 mois	Évolution annuelle moy. 2013-2017
1 <sup>ère</sup> transformation	545	54%	30%	-3,0%
2 <sup>ème</sup> transformation	1 514	42%	47%	4,1%
Ameublement	1 746	35%	42%	5,0%
Construction	12 179	35%	46%	1,0%
Distribution commerce	3 211	63%	25%	6,5%
<b>TOTAL Bois (hors Forêt)</b>	<b>19 195</b>	<b>41%</b>	<b>42%</b>	<b>2,3%</b>

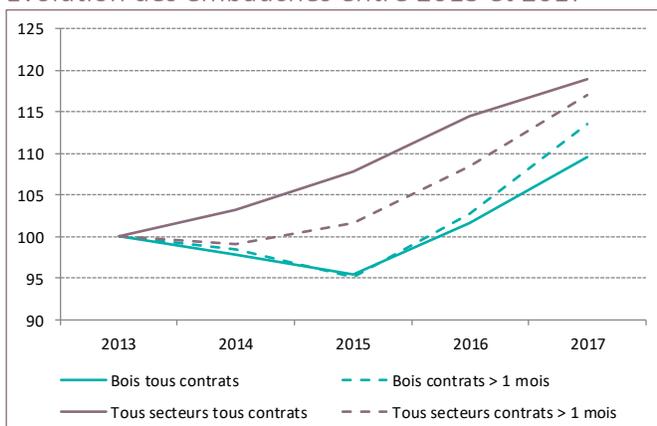
Source : ACOSS – URSSAF, déclarations d'embauche 2013-2017

Depuis 2013, le marché de **l'emploi régional de la filière Bois a progressé de 2,3% par an**, soit 9% sur l'ensemble de la période, tiré par les activités de la distribution / commerce (+6,5%/an), de l'ameublement (+5%/an) et de la 2<sup>ème</sup> transformation (+4,1%/an). Seules les embauches dans les activités de la 1<sup>ère</sup> transformation sont en baisse sur l'ensemble de la période, la reprise à la hausse démarre néanmoins en 2016.

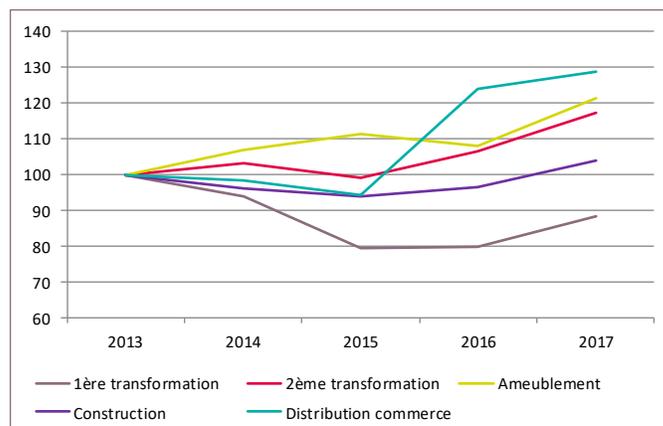
À noter que sur la même période, les embauches tous secteurs confondus ont augmenté de 4,4% par an.

Le nombre de contrats supérieurs à 1 mois (CDI et CDD de plus d'un mois) a augmenté de 3,2% par an (14% sur l'ensemble de la période) et la part des CDI est passée de 35% du total des embauches de la filière en 2013 à 41% en 2017, soit +6 points.

### Évolution des embauches entre 2013 et 2017



Source : ACOSS – URSSAF, déclarations d'embauche 2013-2017



Après une baisse des embauches entre 2013 et 2015 (excepté dans les activités de l'ameublement), la filière repart à la hausse entre 2015 et 2017.

<sup>5</sup> Attention : analyse selon le code NAF de l'entreprise et non selon le métier

## LES FORMATIONS

### L'offre de formation certifiante diversifiée, du CAP au diplôme d'ingénieur

L'offre de formation en région Auvergne-Rhône-Alpes est diversifiée pour répondre aux besoins des entreprises de la filière.

Selon Fibois, on comptabilise en Auvergne-Rhône-Alpes **53 diplômes ou certifications en 2018** menant aux métiers de la filière Forêt-Bois. Ces certifications représentent **300 actions de formation**.

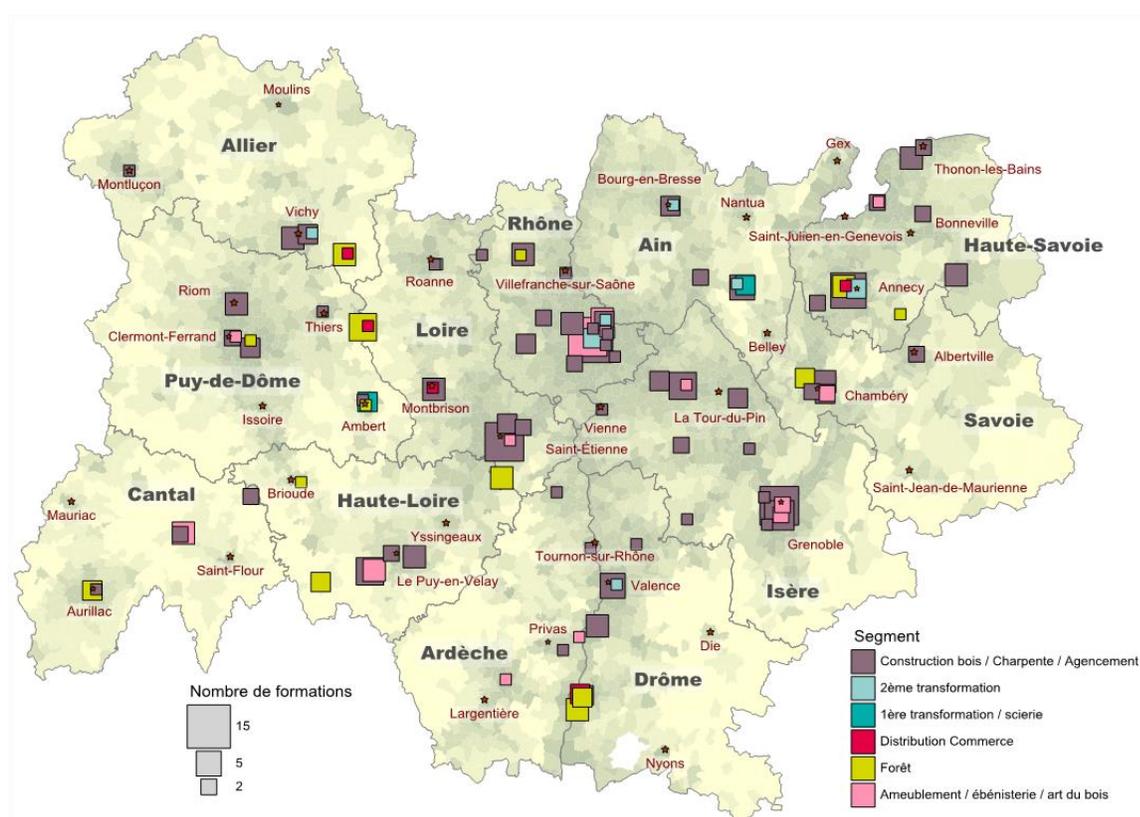
Segment d'activité	Formation	Niveau
Forêt	BTSA Gestion forestière	5 (anciennement III)
	SIL câbliste forestier	5 (anciennement III)
	Bac pro Forêt	4 (anciennement IV)
	BP Responsable de chantiers forestiers	4 (anciennement IV)
	Certificat de spécialisation arboriste élagueur	4 (anciennement IV)
	BPA Travaux forestiers spécialité conduite des machines forestières	3 (anciennement V)
	BPA Travaux forestiers spécialité travaux de bûcheronnage	3 (anciennement V)
	BPA Travaux forestiers spécialité travaux de sylviculture	3 (anciennement V)
	CAPA Travaux forestiers	3 (anciennement V)
1 <sup>ère</sup> transformation / scierie	Bac pro Technicien de scierie	4 (anciennement IV)
	CAP Conducteur-opérateur de scierie	3 (anciennement V)
	CAP Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois option mécanicien affûteur de sciage tranchage déroulage	3 (anciennement V)
2 <sup>ème</sup> transformation	Diplôme d'ingénieur ECAM de spécialité bois ( <i>suspendu à la rentrée 2019</i> )	7 (anciennement I)
	BTS Développement et réalisation bois	5 (anciennement III)
	Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés	4 (anciennement IV)
	BP Charpentier bois	4 (anciennement IV)
	BP Menuisier	4 (anciennement IV)
	CAP Charpentier bois	3 (anciennement V)
	CAP Menuisier fabricant de menuiserie mobilier et agencement	3 (anciennement V)
	TP Menuisier de fabrication bois et dérivés	3 (anciennement V)
Ameublement / ébénisterie / art du bois	DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design)	6 (anciennement II)
	DMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers	5 (anciennement III)
	Titre certifié Vendeur-agenceur de cuisines et salles de bains	4 (anciennement IV)
	BMA Ébéniste	4 (anciennement IV)
	BTM Ébéniste	4 (anciennement IV)
	BTMS Ébéniste option fabrication/conception option restauration	4 (anciennement IV)
	CAP Arts du bois option marqueteur	3 (anciennement V)
	CAP Arts du bois option sculpteur ornementaliste	3 (anciennement V)
	CAP Arts du bois option tourneur	3 (anciennement V)
	CAP Ébéniste	3 (anciennement V)
	TC poseur-agenceur de cuisines et salles de bain	3 (anciennement V)
	CQP finitions de l'ameublement	3 (anciennement V)
Construction bois / Charpente / Agencement	Diplôme d'ingénieur génie civil Parcours construction bois mixte	7 (anciennement I)
	Titre Conducteur de travaux spécialisé en construction bois	6 (anciennement II)
	Licence pro Bâtiment à énergie positive et construction bois (BEPCB)	6 (anciennement II)
	BTS Étude et réalisation d'agencement	5 (anciennement III)
	BTS Systèmes constructifs bois et habitat	5 (anciennement III)
	Bac pro Étude et réalisation d'agencement	4 (anciennement IV)
	Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti (charpente)	4 (anciennement IV)
	Bac pro Technicien constructeur bois	4 (anciennement IV)
	Bac pro Technicien menuisier-agenceur	4 (anciennement IV)
	BP Charpentier bois	4 (anciennement IV)

	BP Menuisier	4 (anciennement IV)
	CAP Charpentier bois	3 (anciennement V)
	CAP Constructeur bois <i>(va fusionner avec le CAP charpentier à la rentrée 2020)</i>	3 (anciennement V)
	CAP Menuisier fabricant de menuiserie mobilier et agencement	3 (anciennement V)
	CAP Menuisier installateur	3 (anciennement V)
	TP Charpentier bois	3 (anciennement V)
	TP Constructeur bois	3 (anciennement V)
	TP Menuisier agenceur	3 (anciennement V)
	TP Poseur de menuiseries et aménagement intérieurs	3 (anciennement V)
	TP Poseur installateur de menuiseries fermetures équipements	3 (anciennement V)
	TP Technicien études en construction bois	3 (anciennement V)
<b>Distribution commerce</b>	Bachelor Technico-Commercial Produits de la filière-Forêt-Bois et matériaux associés	6 (anciennement II)
	Licence pro Gestion et commercialisation des produits de la filière forestière	6 (anciennement II)
	BTS Technico-commercial Spécialité bois matériaux dérivés et associés	5 (anciennement III)
	BTSA technico-commercial - produits de la filière forêt-bois	5 (anciennement III)

Source : Fibois – [www.metiers-foret-bois.org](http://www.metiers-foret-bois.org)

## Une offre de formation conséquente et présente sur l'ensemble du territoire

Ces diplômes et certifications sont proposées par **100 établissements de formation** répartis sur le territoire régional. Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui dispose du plus grand nombre d'établissements de formation aux métiers de la filière.



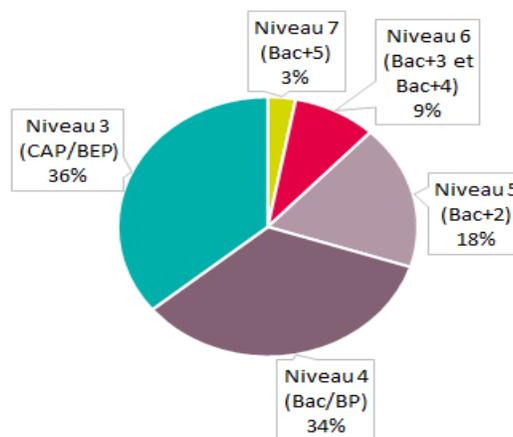
Source : Fibois – [www.metiers-foret-bois.org](http://www.metiers-foret-bois.org)

## Des certifications majoritairement de niveau 3 (CAP/BEP) de niveau 4 (Bac/BP)

Les diplômes de niveaux CAP/BEP et Bac/ brevet professionnel représentent 70% des certifications proposées en Auvergne-Rhône-Alpes.

Au total, on dénombre 17 diplômes de niveau supérieur : 2 diplômes de niveau 7 (Bac+5), 5 de niveau 6 (Bac+3 et +4) et 10 de niveau 5 (Bac+2).

Voie scolaire, apprentissage et formation continue se partagent 83% des certifications proposées dans la région à part égale (environ 28% chacun), tandis que la modalité « autre alternance » rassemble 17% des certifications.



### Répartition de l'offre de formation par département par niveau

Département	Niveau 7 (ancien I)	Niveau 6 (ancien II)	Niveau 5 (ancien III)	Niveau 4 (ancien IV)	Niveau 3 (ancien V)	Total actions de formation	
Ain	2		1	5	8	16	5%
Allier		1	3	7	3	14	5%
Ardèche				2	3	5	2%
Cantal			1	5	6	12	4%
Drôme		3	3	10	8	24	8%
Haute-Loire			2	9	9	20	7%
Haute-Savoie			5	18	13	36	12%
Isère				16	27	43	14%
Loire	1		9	15	11	36	12%
Puy-de-Dôme			2	5	10	17	6%
Rhône		1	5	21	34	61	20%
Savoie				9	7	16	5%
<b>Total régional</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>31</b>	<b>122</b>	<b>139</b>	<b>300</b>	<b>100%</b>

Source : Fibois – [www.metiers-foret-bois.org](http://www.metiers-foret-bois.org)

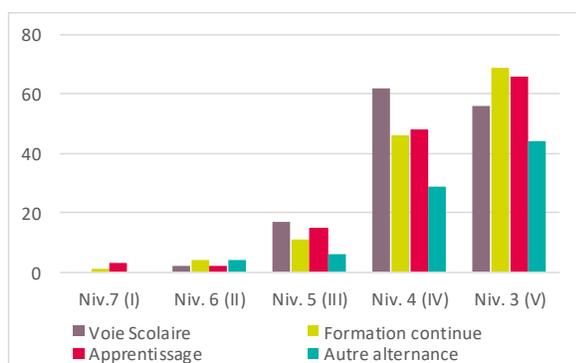
## Des formations accessibles selon différentes modalités de formation

Les diplômes et certifications peuvent être préparés en **voie scolaire, en apprentissage, en formation continue ou en alternance** autre que l'apprentissage.

Ainsi, une même certification peut être proposée selon différentes modalités. Dans ce cas, elle est comptée plusieurs fois.

Par exemple, le CAP Charpentier bois est proposé en formation initiale par voie scolaire ou en apprentissage, mais également en formation professionnelle continue ou en contrat de professionnalisation.

### Nombre de certifications selon le niveau et la modalité de formation



Voie scolaire, apprentissage, formation continue se partagent 83% des certifications proposées dans la région à part égale (environ 28% chacun), tandis que la modalité Autre alternance rassemble 17% des certifications. Cette répartition varie selon le niveau des diplômes ou certifications.

Source : Fibois – [www.metiers-foret-bois.org](http://www.metiers-foret-bois.org)

## Les effectifs en formation

Source effectifs Scolaire :

- Académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, rentrée 2018 (Hors enseignement agricole, hors titres professionnels délivrés par le ministère du travail, hors enseignement supérieur sauf BTS)
- DRAAF 2012 à 2018

Source effectifs apprentissage :

- Académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, rentrée 2018 (Y compris enseignement agricole et enseignement supérieur, hors titres professionnels délivrés par le ministère du travail)

### ► Forêt

**Les formations sont relativement bien réparties sur le territoire régional.** Très peu de filles sont présentes dans ces formations. Les formations de niveau CAP BEP ou bac sont peu attractives, de nombreuses places sont vacantes.

Environ 50 jeunes préparent un CAPA Travaux forestiers par voie scolaire ou par apprentissage.

380 jeunes sont inscrits en 1ère et terminale pour préparer un Bac Pro Forêt (environ 330 par la voie scolaire et 50 via l'apprentissage).

Une quarantaine de stagiaires demandeurs d'emploi préparent un BPA Travaux forestiers (travaux de bûcheronnage ou conduite de machine) ou un BP responsable de chantiers forestiers par le biais de la formation continue.

Le BTSA Gestion forestière forme environ 140 jeunes chaque année par voie scolaire et 65 en apprentissage. 40 places restaient vacantes à la rentrée 2019 dans la voie scolaire.

Le BTSA Technico-Commercial Produits de la filière forêt bois (PFFB) forme environ 70 jeunes en 2017/2018 dont seulement 4 par la voie de l'apprentissage.

Les diplômés de niveaux Bac +2 attirent davantage les filles que les autres diplômés du secteur : 18% pour le BTSA Gestion forestière et 11% pour le BTSA Technico-Commercial Produits de la filière forêt bois.

Les jeunes peinent à trouver une entreprise d'accueil pour un stage ou pour un apprentissage. En effet, la formation d'un apprenti requiert du temps ; or, les travaux forestiers sont principalement portés par des entreprises individuelles sans salarié (89%). En outre, même si les procédures pour permettre à un jeune mineur d'effectuer certains travaux dangereux ou d'utiliser certaines machines dangereuses ont été simplifiées ces dernières années, cette réglementation constitue néanmoins un frein au développement de l'apprentissage et à l'accueil de stagiaires.

- Zoom sur les bénéficiaires de la formation continue des actifs en emploi

Source : VIVEA Auvergne-Rhône-Alpes, 2018

Périmètre VIVEA : 1 429 contributeurs VIVEA dans la filière bois en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018, dont 631 dont l'activité principale est relative aux Services de soutien à l'exploitation forestière et 605 à l'Exploitation forestière. Globalement, un taux d'accès à la formation des forestiers faible : 6,6%

- 109 stagiaires et 94 bénéficiaires : exclusivement des hommes et une majorité de niveau CAP et inférieur (environ 60%)
- Un total de 2 493 heures de formation
- Une importance des formations obligatoires et de sécurité.

**Top 5 des formations réalisées en 2018** : Recyclage du SST –Sauveteurs Secouristes du Travail / SST– Sauveteurs Secouristes du Travail / Les bonnes pratiques de cubage des bois ronds / FCO–Formation Continue Obligatoire / Formation préparant à l’obtention du permis C  
Pour FAFSEA-OCAPAT, le TOP 5 des formations financées en 2018 comporte : les formations obligatoires tous types de CACES / SST / Grimper et déplacer en toute sécurité dans les arbres / FCO / Certiphyto.

### ► 1<sup>ère</sup> transformation / scierie

Deux écoles sont présentes sur le territoire régional : Cormaranche en Bugey dans l’Ain et Ambert dans le Puy de Dôme. Notons que seulement 6 écoles existent en France.

Globalement, peu de jeunes sont formés à ces métiers, les écoles ne font pas le plein d’élèves ou d’apprentis.

Le Bac Pro Technicien de scierie et le CAP Conducteur opérateur de scierie présents à Ambert et à Cormaranche forment en apprentissage des effectifs très faibles (des promotions de 4 à 6 jeunes selon le diplôme et le cursus pour chacun des 2 sites).

Le CAP Mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois option B mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage, préparé à l’École technique du bois de Cormaranche, forme environ 10 jeunes en apprentissage (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année).

### ► 2<sup>ème</sup> transformation

Le Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés est présent sur 7 sites dans 4 départements : la Drôme, la Loire, le Rhône et la Haute-Savoie. 190 jeunes préparent ce diplôme en 2018 (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, terminale). Parmi eux, 58 sont en terminale dont 8 en apprentissage.

Le BTS Développement et réalisation bois est préparé dans 3 départements (l’Allier, la Haute-Savoie et le Rhône) et forme environ 70 jeunes dont près de la moitié par apprentissage.

Le titre professionnel Menuisier de fabrication bois et dérivés est proposé par la Fédération Compagnonique des Métiers du Bâtiment à Lyon par la voie de l’apprentissage ou de la formation continue.

Sont également présents :

- ✓ le BP Charpentier bois : 140 apprentis
- ✓ le BP Menuisier : 280 jeunes formés en apprentissage dans 15 établissements présents dans 6 départements de la région
- ✓ le CAP Charpentier bois : environ 470 jeunes en formation en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, dont la quasi-totalité en apprentissage
- ✓ le CAP Menuisier fabricant de menuiserie mobilier et agencement : environ 1000 jeunes préparent le diplôme (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de CAP) dont la moitié en apprentissage. Parmi eux, 500 jeunes sortent chaque année

### ► Ameublement / ébénisterie / art du bois

**12 diplômes ou titres sont préparés sur le territoire régional**, du niveau 3 (anciennement V) au niveau 6 (anciennement II).

Le département du Rhône accueille de nombreuses formations (16 sur 37).

Le CAP Ébéniste est le diplôme le plus présent de ce secteur ; il est implanté dans 10 départements (seuls l’Allier et la Drôme ne propose pas ce diplôme). Sur l’ensemble de la région, environ 290 jeunes sont en formation (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année). Parmi eux, 150 jeunes sortent chaque année d’un CAP Ébéniste dont 30 sortants d’apprentissage.

On dénombre en moyenne 800 stagiaires de la formation continue par an dans ce secteur. Ces formations concernent :

- le domaine de la réglementation et de la sécurité pour 30%
- la bureautique ou l'informatique pour 15%
- les outils de production pour 10%
- les logiciels métiers pour 8%

### ► Construction bois / Charpente / Agencement

**De nombreuses formations du niveau 3 (CAP/BEP) au niveau 7 (Bac+5) sont présentes dans tous les départements de la région.**

Le CAP Menuisier fabricant de menuiserie mobilier et agencement est le diplôme le plus préparé de la région avec 45 actions de formation réparties sur l'ensemble du territoire régional. Environ 1000 jeunes préparent le diplôme (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de CAP) dont la moitié en apprentissage. Parmi eux, 500 jeunes sortent chaque année.

Concernant la voie scolaire, le taux d'attractivité et le taux de remplissage de cette formation est variable selon les établissements.

Le Bac pro Technicien menuisier-agenceur est également très présent avec près de 1 000 jeunes en formation (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, terminale) dans un établissement de la région (tous les départements sauf en Haute-Loire). En terminale, seuls 12% des jeunes préparent le diplôme par la voie de l'apprentissage.

Viennent ensuite

- le CAP Charpentier bois (environ 470 jeunes en formation en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, dont la quasi-totalité en apprentissage),
- le Bac pro Technicien constructeur bois (environ 430 jeunes en formation en 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale dont moins de 20% en apprentissage),
- le BP Menuisier (280 jeunes formés en apprentissage dans 15 établissements présents dans 6 départements de la région),
- le CAP Menuisier installateur (environ 170 jeunes, très majoritairement en apprentissage)
- et le BP Charpentier bois (140 apprentis).

Le BTS Systèmes constructifs bois et habitat est présent dans 7 départements de la région et forme environ 300 jeunes dont la moitié par apprentissage.

### ► Distribution / Commerce

Les 4 diplômes retenus dans le périmètre sont des diplômes de l'enseignement supérieur. Or, les effectifs de l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles (ou partiellement).

Le BTSA Technico-Commercial Produits de la filière forêt bois (PFFB) pour lequel nous avons les effectifs de la DRAAF est évoqué dans le segment relatif à la forêt.

## LEXIQUE DES SOURCES ET INDICATEURS

---

### Les sources

#### La base SEQUOIA - ACOSS-URSSAF

La base SEQUOIA centralise depuis janvier 1997 les informations sur les **effectifs salariés** et la masse salariale (assiette déplafonnée) issues des bordereaux de cotisations. Elle comporte plus de millions de comptes actifs (le triple en comptabilisant les comptes actifs au moins une fois depuis 1997). Les comptes sont l'unité de suivi du recouvrement des cotisations sociales. Ils se rapprochent de la notion d'établissement.

En sus des données économiques qui permettent de suivre l'évolution des effectifs et des assiettes, la base Séquoia contient des informations administratives, notamment le SIRET, la raison sociale, le code d'activité et la **commune** de l'établissement, ainsi que la catégorie juridique de l'entreprise. Les informations administratives relatives au **secteur d'activité** et à la **catégorie juridique** sont dans la majorité des cas issues de rapprochements avec la source SIRENE®.

#### Le recensement de la population - INSEE

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

Le recensement repose désormais sur une **collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans**. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1<sup>er</sup> janvier de **l'année médiane des cinq années** d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données.

Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Ainsi, à partir de fin 2008, il a été possible d'élaborer puis de diffuser les résultats complets du recensement millésimé 2006, date du milieu de la période. Depuis lors et chaque année, les résultats du recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

#### L'enquête "Besoins en main-d'œuvre " (BMO) - Pôle emploi

Cette enquête est réalisée chaque année depuis 2002, à l'initiative de Pôle emploi, avec l'appui du Crédoc, afin de **connaître les projets en recrutement** des établissements par secteur d'activité (24 secteurs de la NAF), par métier (200 familles professionnelles) et par bassin d'emploi (405 bassins).

Ces projets sont quantifiés (en nombre) et qualifiés (projets difficiles, projets saisonniers).

Le champ comprend d'une part les établissements relevant du **secteur privé** et, d'autre part, les **établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche** au cours des 12 derniers mois, les établissements du **secteur agricole** et les établissements du **secteur public relevant des collectivités territoriales** (communes, régions...) et les établissements **publics administratifs** (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs **hors administrations de l'État** (Ministères, Police, Justice...) et **entreprises publiques** (Banque de France...) soit 2,3 millions d'établissements.

Au total 436 600 établissements ont répondu à l'édition 2019, dont 20 000 à une enquête complémentaire plus détaillée. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs français.

### La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) - ACOSS-URSSAF

Les formalités **obligatoires** liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

C'est une démarche obligatoire ; elle permet notamment d'ouvrir au salarié ses droits sociaux.

L'État, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un **contrat de travail de droit privé**. C'est notamment le cas pour les recrutements en contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, etc.).

La DPAE contient :

- l'identification de l'établissement employeur : Siret, nom ou raison sociale, adresse et APE de l'établissement,
- l'identification du salarié : NIR, sexe, nom, prénoms, date et lieu de naissance,
- les principales caractéristiques du contrat de travail : date et heure d'embauche, type de contrat de travail (CDD, CDI), date de fin de CDD le cas échéant.

Le formulaire est simplifié pour les entreprises de travail temporaire (ETT) et ne comprend que l'identification de l'ETT, du salarié et la date de début de la mission. Aucune information ne figure sur la date de fin, ni sur l'entreprise utilisatrice.

## Les indicateurs

### Indice de spécificité

L'indice de spécificité d'un secteur économique compare la structure sectorielle d'une zone d'intérêt à celle du reste du territoire. Il correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle du territoire de référence. Il est égal à 1 si le secteur a la même importance dans la zone que dans l'ensemble du territoire, il vaut 0 si aucune activité du secteur n'est présente dans la zone considérée. Si l'indice est supérieur à 1,1, le territoire présente une spécificité sur le secteur analysé.

### Taux de relève

Le taux de relève exprime le **nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans**.

Il peut être calculé à l'échelle d'un secteur, d'une profession et/ou d'un territoire.

Si la valeur est supérieure à 1 alors le nombre de jeunes est plus important que le nombre de séniors.

Si la valeur est égale à 1 alors le nombre de jeunes est identique au nombre de séniors.

Si la valeur est inférieure à 1 alors le nombre de jeunes est moins important que le nombre de séniors.

Un **taux de relève élevé** peut s'expliquer par :

- Des carrières courtes (qui peuvent être liées à la pénibilité du travail par exemple les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment)
- Un développement récent du métier lié aux nouveaux usages (ex : le numérique)

Un **taux de relève faible** peut s'expliquer par :

- Des parcours de carrière où on accède à certaines fonctions à des âges plus élevés (ex : chef de projet, directeur...)
- Des parcours de formations plus long notamment chez les métiers réglementés (ex : avocat, médecin...)